

surtout au cours des prochaines années, pendant la mise en oeuvre de la stratégie nationale.

La création d'un comité mixte spécial a reçu l'appui sans réserve de la Société canadienne du SIDA, l'organisme national des groupes de personnes vivant avec le sida et des groupes communautaires. Le Comité consultatif national sur le SIDA (CCN-SIDA) l'a approuvée lui-aussi. Rappelant le rôle distinct joué par un comité semblable dans l'établissement de la stratégie nationale en Australie, le président du CCN-SIDA s'est dit d'avis qu'un comité mixte serait "la logique même du système parlementaire, comme nous le vivons au Canada. Il y a un rôle important à jouer pour un comité de ce type".

Le Comité spécial a permis aux groupes et aux particuliers directement engagés dans la lutte contre le sida et à d'autres Canadiens au fait du problème, de faire entendre leur voix au Parlement. Beaucoup de questions restent à étudier et il faudra approfondir davantage bon nombre de celles sur lesquelles nous nous sommes penchés, en raison de leur complexité et de leur importance. La nature du problème et son incidence future exigent la création d'un comité officiel mandaté par le Parlement.

RECOMMANDATION 1:

Le Comité recommande qu'un comité mixte spécial soit établi le plus tôt possible pour étudier tous les aspects de l'épidémie de sida au Canada et formuler des recommandations à ce sujet.

LA GESTION DE LA STRATÉGIE NATIONALE

De toute évidence, la composition, la structure et le mandat de l'organisme formé pour gérer la stratégie nationale joueront un rôle déterminant dans le succès de celle-ci. Plusieurs témoins qui ont comparu devant le Comité ont critiqué le projet de création du Conseil canadien sur le sida (CCS) exposé dans l'ouvrage produit par MM. Sadinsky et Berger, experts-conseils du Ministère, et intitulé "Document de travail pour l'élaboration d'une stratégie nationale sur l'infection par le VIH et sur le sida". En fait, lorsqu'ils ont témoigné devant le Comité, les auteurs